



A retenir

MILDIU	La sortie de symptômes de la semaine dernière se confirme et progresse sur grappes. Les pluies prévues et les rosées matinales peuvent favoriser de nouvelles contaminations et des repiquages. Restez vigilants.
BLACK-ROT	De nouvelles contaminations sont possibles. Restez vigilants à l'approche des pluies car les grappes sont une phase de grande sensibilité.
OÏDIUM	Les premiers symptômes sont visibles sur une parcelle sensible et non traitée.
VERS DE LA GRAPPE	Le 2 ^{ème} vol a débuté. Relevez les pièges et observez les pontes.
FLACESCENCE DOREE	T1 en cours du 1 ^{er} au 15 juin T2 AB : du 11 au 25 juin

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional DRAAF](#)

METEO

Faits marquants de la semaine écoulée

Cette semaine (du 1^{er} au 7 juin) a été perturbée. Les passages pluvieux se sont succédés pour cumuler 12 à 30 mm selon les secteurs.

Prévision pour la semaine du 10 au 16 juin

La semaine s'annonce perturbée.

	Mer 10	Jeudi 11	Vend 12	Sam 13	Dim 14	Lun 15	Mar 16
Températures	14 - 27	14 - 20	12 - 19	12 - 21	13 - 20	11 - 19	10 - 22
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Les stades des parcelles oscillent entre « grain de plomb » et « grain de pois ».
Les stades sont homogènes entre la plaine et le plateau.



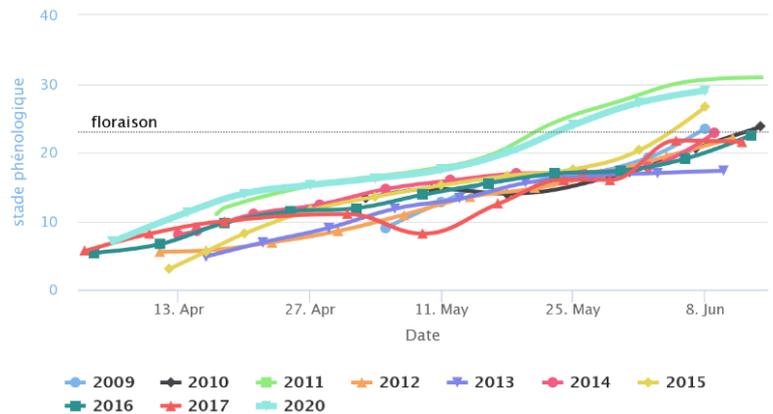
Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Lot, Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinovallée Cave
des Côtes d'Olt



Stade « petit pois » – Photo Vinovalie



MILDIU (*Plasmopara viticola*)



Mildiou sur grappe – juin 2020
Photo Vinovalie

• Situation au vignoble

Cette semaine la sortie de mildiou se confirme et impacte les grappes. Quelques grappes sont touchées aussi bien sur témoins non traités que sur le vignoble.

× **Données de la modélisation** (*Potentiel Système – IFV*) : J = 8 juin

Situation de J-7 à J : La pression exercée par le mildiou reste faible sur toute la zone.

Les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination épidémique n'était à attendre.

Simulation de J à J+10 : Suivant les cumuls qui surviendront, la pression devrait devenir faible à moyenne sur les secteurs de St Vincent Rives d'Olt et Sauzet mais rester faible sur le secteur de Soturac.

Du fait de la faible pression modélisée sur l'ensemble des secteurs, il faudra 30 mm cumulés pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

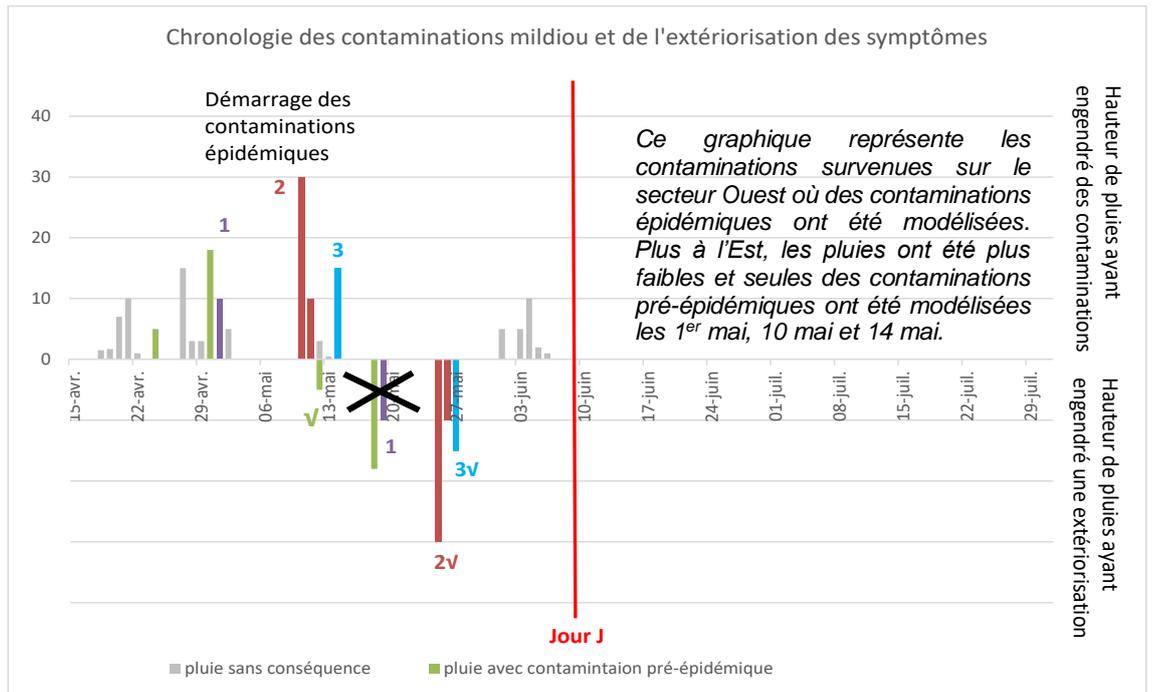
En cas de nouvelle contamination, le délai d'incubation modélisé actuellement est de 7 jours.

Évaluation du risque : Les symptômes progressent sur grappes sur les témoins non traités mais aussi au vignoble.

De nouvelles contaminations sont possibles avec 30 mm de pluie. De nombreuses pluies sont prévues cette semaine. Restez vigilants et anticiper-les.

Sur les parcelles présentant des symptômes, des repiquages sont possibles lors des rosées matinales ou de pluie de plus faible ampleur.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le département du Lot et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Pas de progression visible cette semaine.

Évaluation du risque : Des pluies sont annoncées. Restez donc très vigilants car le stade de sensibilité maximale des grappes se situe autour de la « nouaison » puis perdure jusqu'à la fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire : un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombées au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - la maîtrise de la vigueur,

- l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
- la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des risques vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le prochain stade clé dans la gestion de ce bio-agresseur est « Fermeture de la grappe ».

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*



Oïdium sur feuilles (juin 2020)
Photo CA46

• Situation au vignoble

Des symptômes sont observés sur feuilles sur un témoin non traité réputé sensible. Sur le vignoble, rien n'est à signaler pour le moment.

Évaluation du risque : La période de sensibilité est en cours jusqu'à la fermeture de la grappe.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Situation au vignoble

Des captures ont eu lieu cette semaine sur la quasi-totalité des secteurs.

• Modélisation (LOB - IFV)

Le début du vol est modélisé ainsi que les premières pontes.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol a débuté et le dépôt des pontes est imminent. Surveillez vos parcelles.

Les stratégies de gestion reposent maintenant sur la détection des stades clés de la G2, à savoir, le dépôt des pontes et l'apparition du stade tête noire.

Seuil indicatif de risque : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences en G1 (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)

Techniques alternatives : lutte par confusion sexuelle

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- Situation au vignoble**

Des larves sont signalées au vignoble ainsi que quelques dégâts de grillures.

Évaluation du risque : Surveiller les niveaux de population larvaire. Ce ne sont pas les adultes qui sont à l'origine des dégâts de grillure mais les larves que l'on trouve sur la face inférieure des feuilles.

Seuil indicatif de risque : 100 larves pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



Larves de cicadelle verte - Photo Vinovale

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

- Situation au vignoble** : Les premières larves ont été observées le 6 mai sur le vignoble gaillacois et le 7 mai en Gascogne.

Évaluation du risque : Le T1 intervient généralement 1 mois après les premières éclosions, laps de temps qui permet aux larves d'éclore en plus grand nombre et correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF : **T1 : du 1^{er} au 15 juin**

T1	du 1^{er} au 15 juin	En cours
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 en AB : 10 jours après le T1 (11 au 25 juin)	A venir Prochainement
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque	A définir A venir

Le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : parcelles de vigne-mères, présence de foyers Flavescence dorée dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la [DRAAF Occitanie](#).

Mesures prophylactiques : Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.

Prochain BSV, le mardi 16 juin 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Vinovale Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.